Gestion des structures

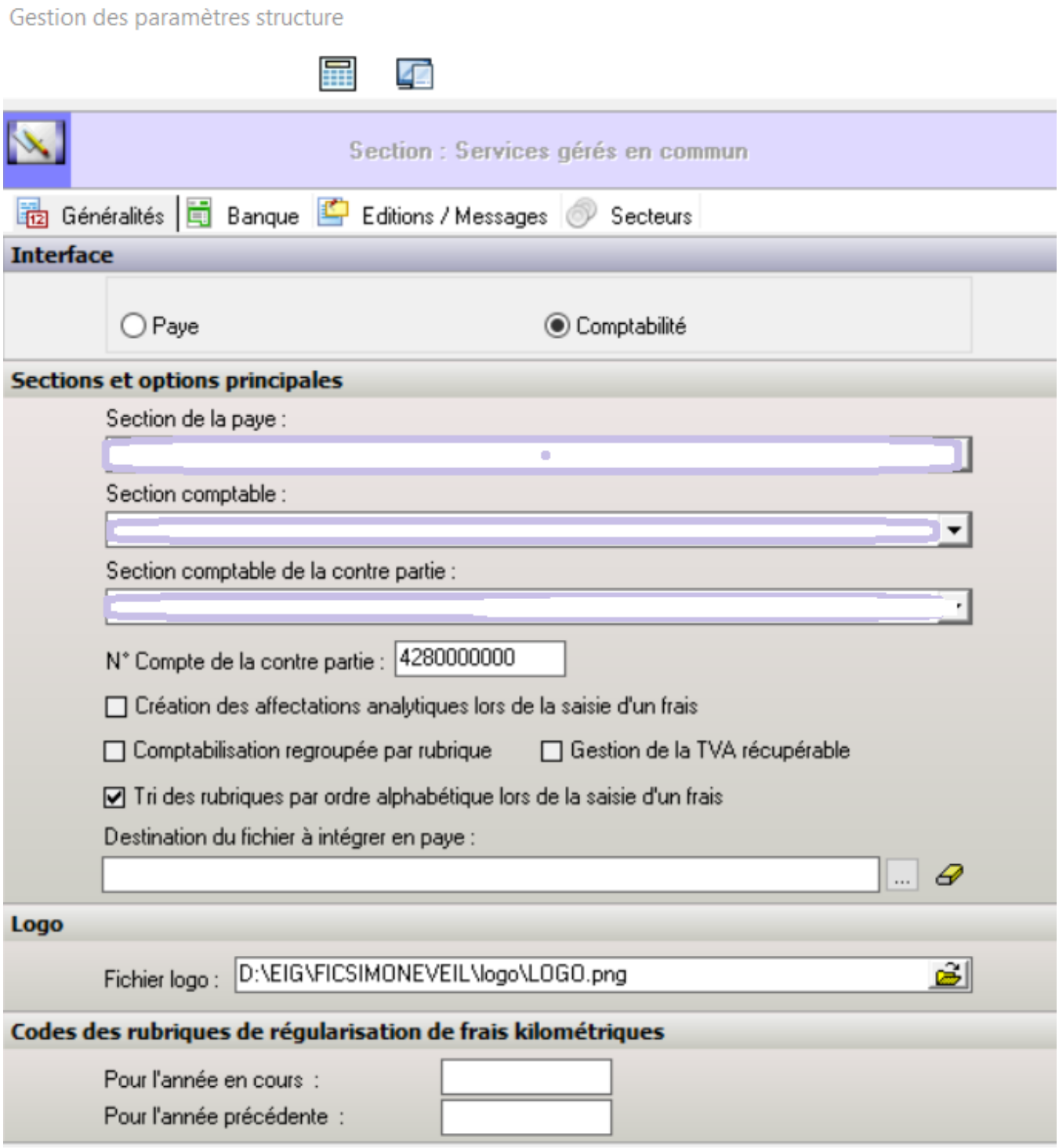
Etape de mise en place

Pour utiliser l'application Frais professionnels, il faut tout d'abord effectuer quelques paramétrages.

Administration> Gestion des structures

Il est possible de définir les paramètres d'une structure au niveau section.

- Onglet Généralités



Plusieurs choix sont possibles:

Interface :

- Paye : si on veut générer un fichier à intégrer en paye via le module de gestion des saisies du logiciel de GRH
  - Si on choisit d'interfacer avec la paie , une coche supplémentaire apparaît : **Double Barème KM**
- Comptabilité : si on veut générer des écritures dans le logiciel de comptabilité

Sections et options principales

- Section de la paye : pour l'importation des bénéficiaires dans l'application notamment

- Section comptable : associer la section comptable et le numéro de compte de la contre partie pour les virements
- Section comptable de la contre partie : associer la section comptable et le numéro de compte de la contre partie pour les virements
- Les différents choix sur l'affectation analytiques , le mode de comptabilisation et la gestion de la TVA, un choix également sur le tri
- Le répertoire du fichier généré à intégrer en paye : **ce champ devient obligatoire si on choisit l'interface "Paye"**

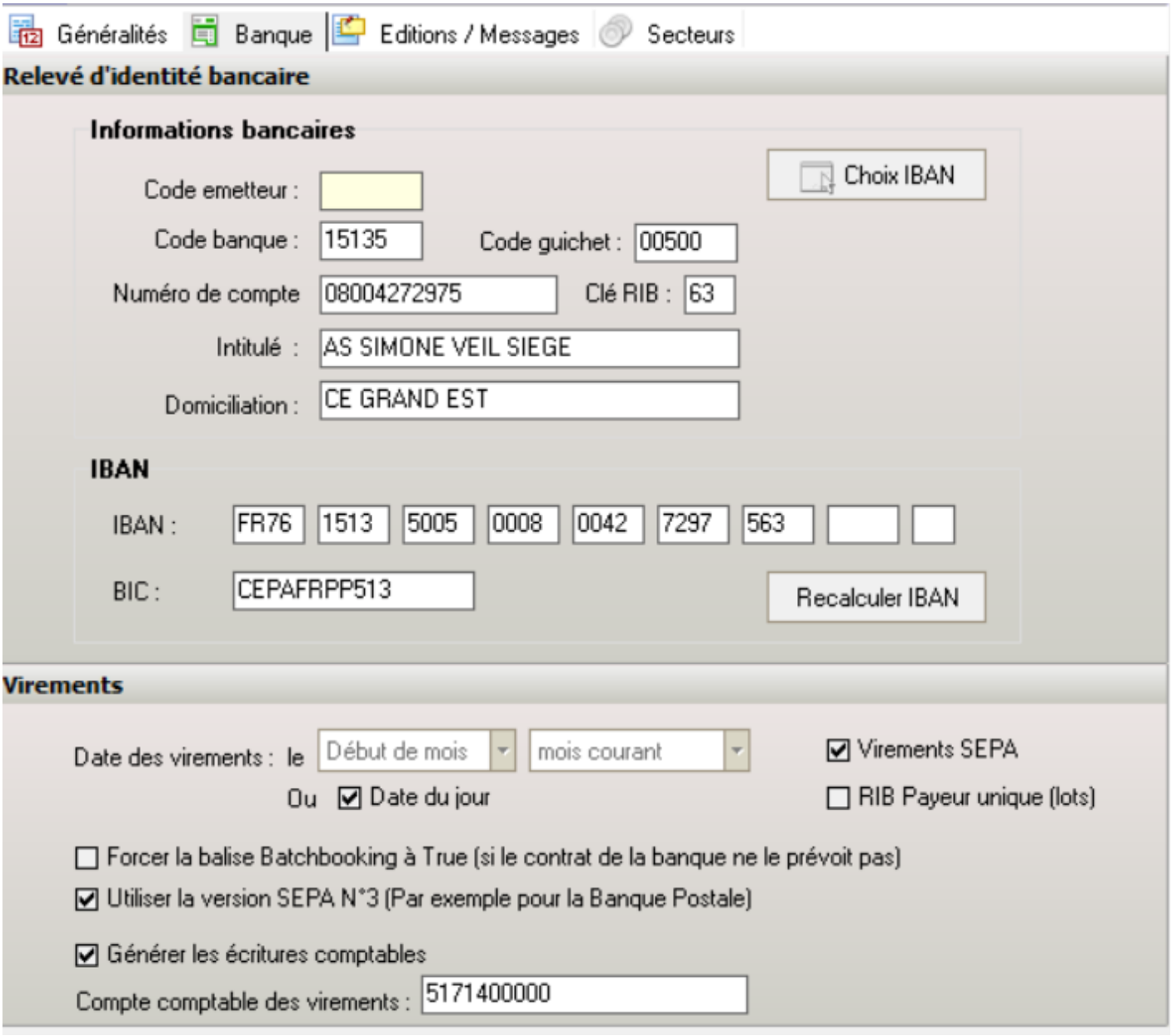
Logo

Le chemin pour récupérer le logo.

Codes des rubriques de régularisation de frais kilométriques

Il y a également la possibilité d'indiquer les rubriques à prendre en compte pour les régularisation de frais kilométriques (pour l'année en cours et l'année précédente)

- Banque



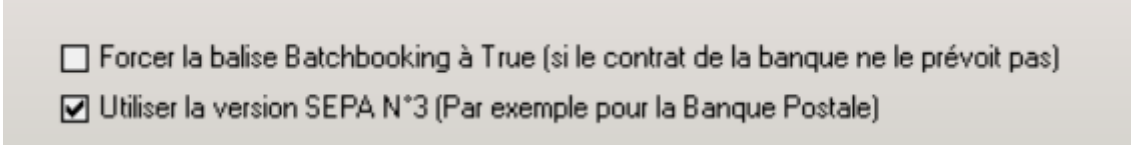
Cet onglet permet de saisir les information du RIB et les paramètres d'initialisation de la date des virements.

En cliquant sur 

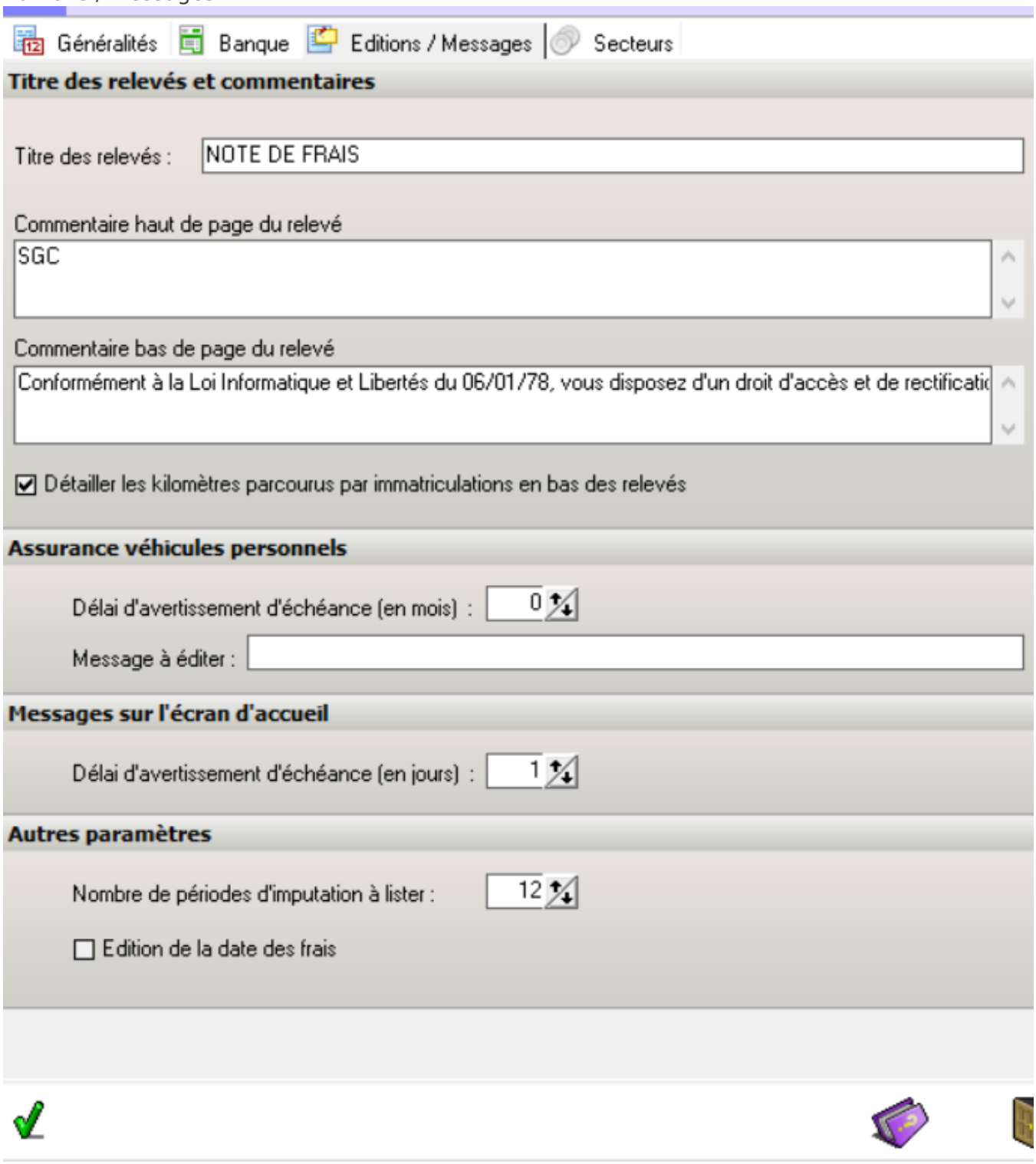
Nous avons une liste de IBAN qu'on peut sélectionner.

Quand on coche "Virements SEPA", il faut vérifier que l'IBAN soit alimenté, dans le cas contraire, on peut l'alimenter en cliquant sur "Recalculer IBAN"

En activant la coche "Virements SEPA", 2 coches s'activent et deviennent disponibles



- Editions / Messages



Dans cet onglet, on peut

ajouter des commentaires en haut et bas de page du relevé

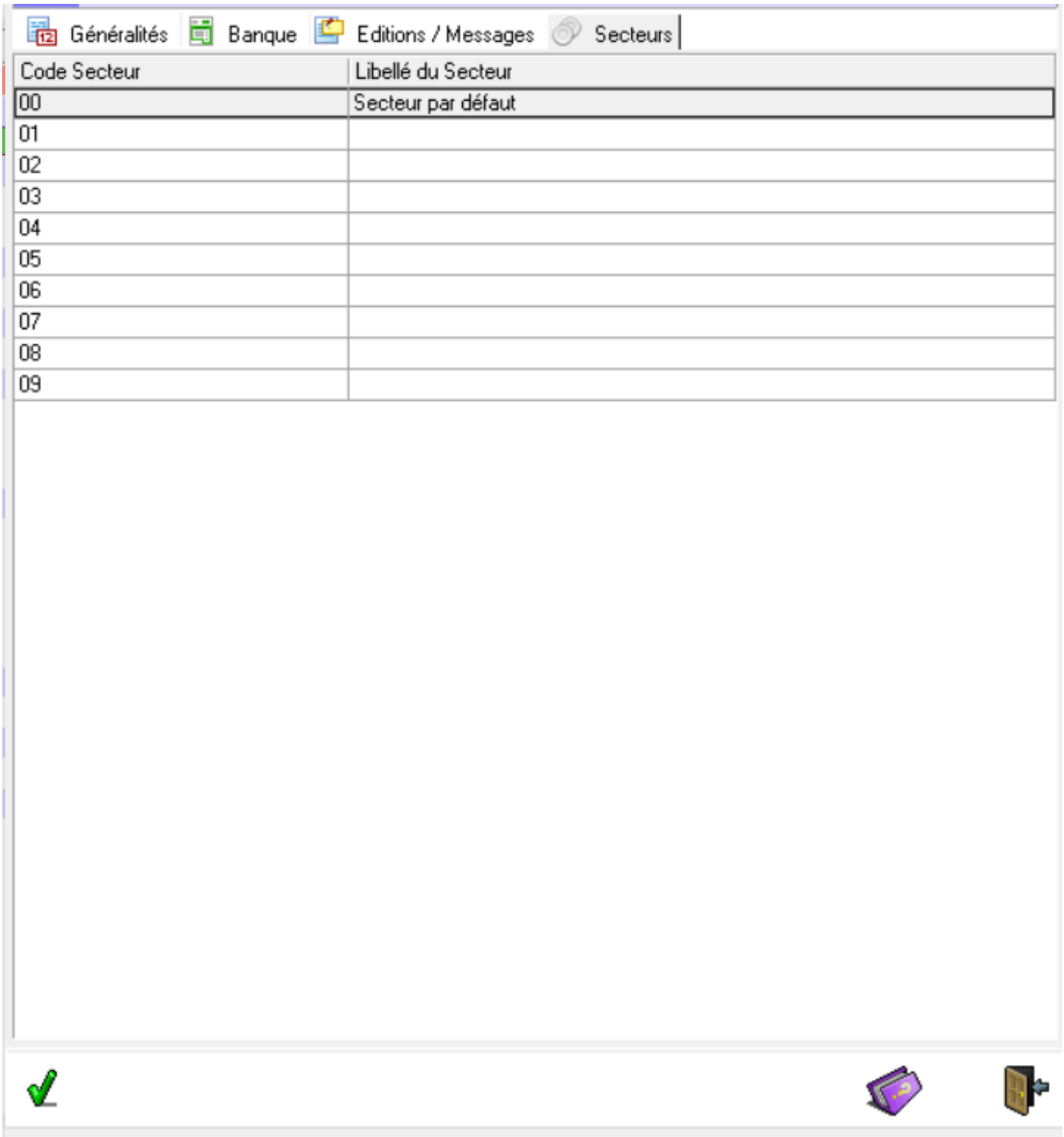
donner un titre de relevé

délai et message d'avertissement pour l'assurance véhicules personnels

délai des messages sur l'écran d'accueil

autres paramètres : période d'imputation à lister et le choix d'édition de la date des frais.

- Secteurs



> après avoir effectué la gestion des structures, nous pouvons continuer à paramétrer les autres éléments et pour se faire, sélectionner tout d'abord la structure à paramétrer au niveau du menu "Structure"

Les menus s'activent après avoir sélectionné la structure.

Revision #2
Created 2023-01-06 11:03:24 UTC
Updated 2023-01-06 11:04:39 UTC